

Communiqué de presse

Dimanche 3 mars 2013 : Journée des malades L'Hôpital du Valais prend symboliquement part à cette journée

Une fois par année, la Journée des malades permet de sensibiliser la population aux problématiques de la santé et de la maladie. Cette année, elle sera placée sous le thème « Le stress dans la maladie ».

La Journée des malades sert à promouvoir de bonnes relations entre les personnes en santé et les personnes malades, à rappeler les obligations des premières envers les secondes. Elle permet aussi d'améliorer la compréhension des besoins des personnes malades. Sans oublier la reconnaissance des activités de tous ceux qui, à titre professionnel ou privé, se consacrent aux patients. Pour mémoire, le personnel médical et soignant de l'Hôpital du Valais a pris en charge quelque 40'000 patients stationnaires et assuré 410'000 visites ambulatoires en 2012.

Des messes festives et musicales se dérouleront sur tous les neuf sites hospitaliers de l'Hôpital du Valais entre Brigue et Monthey. « Le stress dans la maladie », thème de cette année, sera abordé par les prêtres et les aumôniers. Un menu spécial sera en outre servi aux patientes et patients de l'Hôpital du Valais.

Le programme détaillé des activités qui se déroulent sur chaque site hospitalier est disponible sur www.hopitalvs.ch et sur le site de l'association « journée des malades » www.tagderkranken.ch

Horaire des messes :

- **Spital Brig** : Messe dimanche 3 mars 2013 à 10h.
- **Spital Visp** : Messe dimanche 3 mars 2013 à 9h.
- **Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)** - Crans-Montana : Messe anticipée samedi 2 mars 2013 à 16h15.
- **Hôpital de Sierre** : Messe anticipée samedi 2 mars 2013 à 16h.
- **Clinique Sainte-Claire** - Sierre : Messe dimanche 3 mars 2013 à 10h.
- **Hôpital de Sion** : Messe dimanche 3 mars 2013 à 9h30.
- **Hôpital de Martigny** : Messe dimanche 3 mars 2013 à 9h30.
- **Clinique Saint-Amé** - Saint-Maurice : Messe dimanche 3 mars 2013 à 10h.
- **Malévoz** - Monthey : Messe dimanche 3 mars 2013 à 16h30.

Sion, le 28 février 2013